**31ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(5-16 novembre 2018)**

**Chine**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 6 novembre 2018 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

La France recommande à la Chine de :

• Mettre en œuvre l’ensemble des recommandations du comité pour l’élimination des discriminations raciales d’août 2018 sur le Xinjiang, notamment mettre fin aux internements massifs dans des camps et y inviter le Haut-Commissariat aux Droits de l’Homme et les experts des procédures spéciales.

• Garantir la liberté religieuse et de croyance, y compris au Tibet et au Xinjiang.

• Garantir la liberté d’expression, de réunion et d’association, y compris à Hong Kong, et supprimer les entraves à la liberté d’information sur internet, en particulier pour les défenseurs des droits de l’Homme

• Abolir la peine de mort et dès à présent, publier les statistiques du nombre d’exécutions et garantir les droits de la défense.

• Interdire toute forme de discrimination et de violence contre les personnes LGBTI.

• Signer la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Je vous remercie./.